

Région de la Montérégie : Clientèle à problématique multiple : une opportunité

Rolland Gaudette

Volume 19, numéro 2, automne 1994

Le suicide

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/032326ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/032326ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Gaudette, R. (1994). Région de la Montérégie : Clientèle à problématique multiple : une opportunité. *Santé mentale au Québec*, 19(2), 240–241. <https://doi.org/10.7202/032326ar>

Région de la Montérégie

Responsable: Rolland Gaudette

Clientèle à problématique multiple: une opportunité

Né ressentez-vous pas des mouvements à peine perceptibles, en Montérégie, du côté des services à une clientèle à problématique sévère et persistante? En effet, la Régie Régionale accorde maintenant une attention particulière à un projet qu'on pourrait qualifier «d'opportunité».

Voilà des années que la Régie accumule des demandes de services pour des personnes qui présentent ces caractéristiques mais qui logent sur des départements d'hôpitaux généraux (en Montérégie, il n'existe aucun hôpital proprement psychiatrique). Or, le PROS favorise surtout le développement de ressources légères; c'est louable en soi mais ça ne tiendrait pas toujours compte de la réalité que nous signale le milieu institutionnel.

Enfin une ouverture semble se créer au C.H. Honoré-Mercier de la sous-région de St-Hyacinthe. On mettrait en disponibilité une vingtaine de places dans un département de psychiatrie long terme de ce centre hospitalier au profit de la Montérégie moyennant une contribution de chaque centre hospitalier par place réservée. Autrement dit: «Y a-t-il des acheteurs?» car les places seront éventuellement à vendre.

Rappelons qu'une démarche de désinstitutionnalisation, entreprise en décembre 1993, pour ramener à 25 les 75 places occupées par

des clients ne requérant pas tous, après études, un tel encadrement, a mis en relief cette ouverture.

Les revenus de cette transaction permettraient alors une réallocation de plusieurs centaines de milliers de dollars. C'est le réseau communautaire qui s'en trouverait enrichi afin d'absorber la clientèle désinstitutionnalisée ou celle qui vit en communauté mais pour laquelle il n'y a pas de suivi approprié pour éviter la réhospitalisation.

La question de fond: les centres hospitaliers en Montérégie dégageront-ils les sommes nécessaires pour acheter ces places à même leur légendaire mince marge de manœuvre?

Les travaux en sont actuellement d'une part à la validation de l'inventaire des besoins déjà recensés depuis quelques années et d'autre part à la prise en considération de cette opportunité comme une avenue qui, somme toute, ferait l'affaire de tous les partenaires impliqués. Par contre, elle ne règlera pas l'ensemble des besoins et ne donnera pas de nouveaux crédits pour faire en sorte que cette clientèle à problématique multiple reçoive une réponse plus originale que la seule institutionnalisation.

Cette démarche a du moins un mérite: tous les partenaires et, dans ce cas-ci, on pourrait presque inclure la Régie Régionale, se penchent sur une situation où tous sont d'accord pour déplacer la pauvreté de services et de ressources.

Rolland Gaudette
MADH
St-Hyacinthe